

# **AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

**Du 25 juin 2012 au 25 juillet 2012 inclus**

Il sera ouvert, sur la commune de La Rochelle du 25 juin au 25 juillet 2012 inclus, une enquête publique sur la demande d'autorisation d'exploiter présentée par la Société Envirocat Atlantique, dont le siège social est 69 rue Montcalm, 17000 La Rochelle, concernant l'installation d'un atelier de fabrication de méthylate de sodium située rue Marcel Deflandre, 17026 La Rochelle cedex.

Le dossier auquel sont annexés l'étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale, sera déposé à la Mairie de La Rochelle (service urbanisme, 8 place Jean-Baptiste Marcet) et à la Mairie-annexe de Laleu (21 rue de la Muse), où toute personne pourra en prendre connaissance, sur place, pendant les heures d'ouverture au public et consignera éventuellement ses observations sur le registre ouvert à cet effet.

**Heures d'ouverture au public des mairies et permanences du commissaire enquêteur:**

- Mairie de La Rochelle – service urbanisme : du lundi au vendredi : 8 H 15 – 12 H 30 ; 13 H 30 – 17H
- Mairie-annexe de Laleu : du lundi au vendredi : 8 H 30 – 12 H 30 ; 13 H 30 – 17 H et le samedi : 10 H à 12 H

En ces mairies, Monsieur Jean-Pierre GOUARD, chargé des fonctions de commissaire enquêteur ou Monsieur Michel ARNOULT, commissaire enquêteur suppléant, se tiendra à la disposition du public, pour recevoir ses observations les :

lundi 25 juin 2012	Mairie de La Rochelle	9 heures à 12 heures
samedi 30 juin 2012	Mairie-annexe de Laleu	10 heures à 12 heures
samedi 7 juillet 2012	Mairie-annexe de Laleu	10 heures à 12 heures
mercredi 11 juillet 2012	Mairie-annexe de Laleu	14 heures à 17 heures
samedi 21 juillet 2012	Mairie-annexe de Laleu	10 heures à 12 heures
mercredi 25 juillet 2012	Mairie de La Rochelle	9 heures à 12 heures

Ces observations pourront être communiquées par écrit au commissaire-enquêteur aux adresses suivantes :

- Mairie de la Rochelle, service urbanisme, 8 place Jean-Baptiste Marcet, BP 1541, 17086 La Rochelle cedex 2
- Mairie-annexe de Laleu, 21 rue de la Muse 17000 LA ROCHELLE

Elles seront tenues à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête.

Ces observations pourront être également communiquées par voie électronique à l'adresse suivante :

[envir.pref17@charente-maritime.pref.gouv.fr](mailto:envir.pref17@charente-maritime.pref.gouv.fr)

**Lieux de publication de cet avis :**

- Mairie de La Rochelle : Hôtel de Ville de La Rochelle (rue de la Grille), service urbanisme, Mairies-annexes de Mireuil, Laleu, Villeneuve-les-Salines.
- à la Mairie de L'Houmeau, touchée par le rayon d'affichage
- sur les lieux prévus pour la réalisation du projet.

Le résumé non technique, l'avis de l'autorité environnementale et le communiqué concernant cette enquête publique sont disponibles sur le site internet de la préfecture de Charente-Maritime : <http://www.charente-maritime.pref.gouv.fr/>

Chemin d'accès : démarches administratives – relations avec les collectivités territoriales et environnement,

A l'issue de la procédure, le Préfet statuera, par arrêté préfectoral, sur la demande d'autorisation.

Pendant une durée d'un an après la clôture de l'enquête publique, toute personne pourra prendre connaissance en préfecture ou en mairie de La Rochelle du mémoire en réponse du demandeur et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur.